

RESOLUTIONS

DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 juin 2010

PREMIERE RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de la banque, le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion du groupe et les rapports des Commissaires aux Comptes sur les états financiers individuels et les états financiers consolidés, approuve les rapports du Conseil d'Administration et les états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31 Décembre 2009 tels qu'ils lui ont été présentés.

En conséquence, elle donne aux membres du Conseil d'Administration quitus entier de leur gestion pour l'exercice 2009.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à L'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire, donne acte au Conseil d'Administration et aux commissaires aux comptes de ce qui lui a été rendu compte conformément aux dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales ainsi que l'article 29 de la loi n° 2001-65, relative aux établissements de crédit. Elle approuve toutes les opérations rentrant dans le cadre de ces dispositions et telles qu'elles ont été présentées dans le rapport spécial des Commissaires aux Comptes.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à L'unanimité

TROISIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve la répartition du bénéfice, ci-après, telle que proposée par le Conseil d'Administration :

- Résultat net de l'exercice 2009 : 7 397 185,245 DT
- Report à nouveau de l'exercice 2008 : (137 737 907,081 DT)
- Report à nouveau de l'exercice 2009 : (130 340 721,836 DT)

Cette résolution mise aux voix est adoptée à L'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION :

- L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte et accepte la démission de la Société Tunisienne de l'Air et de Monsieur Christian POIRIER, de leur poste d'administrateur. L'Assemblée Générale Ordinaire décide de remplacer :
 - Monsieur Christian POIRIER par Monsieur Christian SCHRICKE pour la période restante de son mandat d'administrateur qui prendra fin avec l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes et les résultats de l'exercice 2011,
 - La Société Tunisienne de l'Air par Monsieur Tahar El MATERI pour une période de trois années qui prendra fin avec l'AGO appelée à statuer sur les comptes et les résultats de l'exercice 2012.

- L'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler les mandats d'administrateurs de Messieurs, Mohamed Aziz Miled, Moncef Mzabi et Kamel NEJI, pour une période de trois années qui prendra fin avec l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes et les résultats de l'exercice 2012.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à L'unanimité

CINQUIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous les pouvoirs au représentant légal de la Banque ou à son mandataire pour effectuer les dépôts et publications prévus par la loi .

Cette résolution mise aux voix est adoptée à L'unanimité

Bilan Après Répartition
Arrêté au 31 décembre 2009
(Unité : en milliers de Dinars)

	31/12/2009	31/12/2008
ACTIF		
AC 1- Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	56 999	59 062
AC 2- Créances sur les établissements bancaires et financiers	336 320	278 829 *
AC 3- Créances sur la clientèle	1 884 088	1 640 591 *
AC4-Portefeuille-titres commercial	3 000	0
AC 5- Portefeuille d'investissement	65 153	71 108
AC 6- Valeurs immobilisées	35 871	30 126
AC 7- Autres actifs	33 028	34 363 *
TOTAL ACTIF	2 414 460	2 114 079
PASSIF		
PA 1- Banque centrale et C.C.P	0	0
PA 2- Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	3 587	76 294
PA 3- Dépôts et avoirs de la clientèle	2 006 152	1 774 892
PA 4- Emprunts et ressources spéciales	247 546	109 134
PA 5- Autres passifs	77 613	81 770
TOTAL PASSIF	2 334 899	2 042 090
CAPITAUX PROPRES		
CP 1- Capital	196 000	196 000
CP 2- Réserves	13 901	13 727
CP 5- Résultats reportés	(130 341)	(137 738)
CP 6- Résultat de l'exercice	0	0
TOTAL CAPITAUX PROPRES	79 561	71 989
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	2 414 460	2 114 079

(*) Données retraitées pour les besoins de la comparabilité.

UNION INTERNATIONALE DES BANQUES

EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES SUITE APROBATION DE L'AGO TENUE LE 30 JUIN 2010 DE RESULTAT DE L'EXERCICE 2009

Libellé	Capital	Réserve légale	Réserves Ordinaires	Réserves à Régime Spécial	Résultats reportés	Résultat net de l'exercice	Total
Capitaux propres avant répartitions des bénéfices	196 000	4 760	9 141	0	(137 738)	7 397	79 561
Affectation AGO du 30/06/2010					7 397	(7 397)	0
Capitaux propres après répartitions des bénéfices	196 000	4 760	9 141	0	(130 341)	0	79 561